



Frais administratifs

Par **Christian 73**, le **10/07/2021** à **10:47**

Bonjour,

Je travaille depuis peu pour une entreprise d'intérim qui me facture sur la fiche de paie des frais administratifs sans aucune explication. À savoir que tout est dématérialisé et je ne reçois rien par la poste, donc ce ne sont pas des frais postaux.

D'autres part, elle me transforme les heures supplémentaires en RTT, alors que l'entreprise pour laquelle je suis loué ne m'autorise pas en prendre durant la mission.

En 10 d'interim, c'est la première fois que ça m'arrive.

Merci pour votre réponse

Cordialement

Christian DEPINOY

Par **P.M.**, le **10/07/2021** à **12:05**

Bonjour,

Il semble qu'il y ait pas mal d'anomalies car il est anormal de vous facturer des frais administratifs sans explication surtout si vous ne demandez pas à percevoir en espèces des acomptes qui vous sont délivrés par chèque...

Des heures supplémentaires ne peuvent pas être transformer en RTT ou même en repos compensateur si ce n'est pas le cas dans l'entreprise utilisatrice...

Je vous conseillerais, s'il le fallait, de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...